

**Présents :**

Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Monsieur Patrice POT, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Yves JASMINE, Monsieur Serge MEYER, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Xavier ABBADIE, Madame Florence LE BEC, Monsieur José Pedro RIBEIRO MARQUES, Madame Catherine FEVRIER, Madame Christiane GADAUD, Madame Annie LABRACHERIE, Madame Christine ROULIERE, Madame Gisèle MOREAU, Monsieur Jean-Marie FARGES, Madame Marie-Agnès TREILLARD, Monsieur Yohan NGUYEN, Madame Murielle DESCHAMPS, Monsieur Pierre LE COZ, Madame Amanda SABOURDY, Monsieur Philippe ROUDIER, Madame Christelle THORE.

**Représentés :** Madame Martine CELAS par Madame Marie-Claire SELLAS, Madame Marie-Noëlle DUMOND par Monsieur Serge MEYER, Madame Monique LE GOFF par Monsieur René ARNAUD, Monsieur Guy MARISSAL par Madame Christine ROULIERE.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Claude MONTIBUS

## AFFAIRES FINANCIERES

**1- Admissions en non valeur**

Le Conseil Municipal :

**Budget Principal**

- prononce l'admission en non-valeur de la somme de 0,01 €, afin de régulariser une erreur de mandatement.

il s'agit d'une prestation effectuée par la société Delta Security.

**Budget Restaurant Scolaire**

- prononce l'admission en non-valeur des titres de recette portés ci-dessous pour un montant global de 606,20 €.

Titres R-10-10112/20-20112/14-14110/18-18107/12-12109/16-16113 - 2015	190,80 €
Titres R-43-43153/45-45145/46-46144/44-44148 - 2016	138,00 €
Titres R-57-57150 /52-52143/56—56152/51-511147 /48-48145/50-50149/53-53156/55-55151/49-49143/54-54153 - 2017	277,40 €
	-----
TOTAL	606,20 €

il s'agit du non règlement de frais de repas

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

**2- Etude pré-opérationnelle pour le développement des sports et loisirs de nature sur le secteur des Roches Bleues - Demande de subvention, rectificatif**

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de financement auprès de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine (programme européen LEADER 2014-2020) pour le projet « Etude pré-opérationnelle pour le développement des sports et loisirs de nature sur le secteur des Roches Bleues ».

Opération	Montant HT	Financier	
Etude pré-opérationnelle pour le développement des sports et loisirs de nature sur le secteur des Roches Bleues	13 920,00 €	Fédération de la Châtaigneraie Limousine (80 %)	11 136,00 €
		Commune (20 %)	2 784,00 €

- cette délibération annule et remplace la délibération n°2018/110 en date du 1<sup>er</sup> octobre 2018

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

### 3- Réfection des sols école maternelle G.E Clancier – Demande de subvention

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière susceptible d'être accordée

Opération / Dépenses		Financier	
Réfection des sols école maternelle		Etat DETR (25 %)	23 750,00 €
		Commune (75 %)	71 250,00 €
TOTAL HT :	95 000,00 €	TOTAL HT :	95 000,00 €

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

## PERSONNEL

### 1- Recensement de la Population – Recrutement des Agents recenseurs

Le Conseil Municipal :

- décide de créer 12 emplois temporaires à temps complet d'agents recenseurs du 04 janvier 2019 au 16 février 2019,
- les agents recenseurs seront chargés, sous l'autorité du coordonnateur, de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants et de vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis, conformément aux instructions de l'INSEE,
- les agents recenseurs recrutés seront rémunérés sur la base de l'indice brut 347
- précise que Monsieur le Maire est chargé de procéder au recrutement des agents recenseurs,
- précise que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget principal de la Commune.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité*

## ASSAINISSEMENT

### 1- Service public de l'assainissement – Prolongation du contrat de délégation de service public en cours

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'avenant de prolongation du contrat de délégation de service public pour le service de collecte des eaux usées et des eaux pluviales, jusqu'au 31 décembre 2019.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le délégataire l'avenant ainsi approuvé et toutes les pièces s'y rapportant.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à la majorité des suffrages exprimés (par 21 voix pour ; 7 abstentions : Madame Gisèle MOREAU, Monsieur Jean-Marie FARGES, Madame Marie-Agnès TREILLARD, Madame Murielle DESCHAMPS, Monsieur Pierre LE COZ, Madame Amanda SABOURDY, Monsieur Philippe ROUDIER).*

## URBANISME

### 1- Déploiement des Infrastructures de très haut débit, fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH – Fiber To The Home) – Acquisition foncier - Modificatif

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à acquérir auprès de ORANGE, 78 rue Olivier de Serres, 75015 PARIS, la parcelle cadastrée AV n°316 sise place René Gillet, pour un montant de 4 989,60 € TTC
- précise que l'ensemble des frais inhérents à cette opération sera pris en charge par la Commune
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires, à signer l'acte authentique ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.
- cette délibération annule et remplace la délibération n°2018/57 en date du 03 avril 2018.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité*

## AFFAIRES DIVERSES

### 1- Election des membres de la commission de concession et de délégation de service public à caractère permanent

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- décide de créer une commission permanente de concession et de délégation de service public de la commune d'Aixe-sur-Vienne
- procède au vote nécessaire à la désignation des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission de concession et de délégation de service public à caractère permanent

Considérant les résultats du vote à main levée accepté à l'unanimité,

- fixe la composition de la Commission de concession et de délégation de service public à caractère permanent, comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monique LE GOFF	Xavier ABBADIE
Jean du BOUCHERON	Christiane GADAUD
Marie-Noëlle DUMOND	Serge MEYER
Patrice POT	Annie LABRACHERIE
Jean-Marie FARGES	Pierre LE COZ

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité*

## 2- Commission de contrôle en matière électorale – Désignation des membres

Le Conseil Municipal :

- désigne
  - Monsieur Serge MEYER
  - Monsieur Guy MARISSAL
  - Madame Marie-Claire SELLAS
  - Monsieur Jean-Marie FARGES
  - Madame Marie-Agnès TREILLARD

En qualité de membres titulaires de la commission de contrôle, en matière électorale.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité*